

Mention Complémentaire Aéronautique option Hélicoptères à moteurs à turbines

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AEROCAMPUS AQUITAINE
Laétitia BRASSEUR
06.01.57.77.68
laetitia.brasseur@aerocampus-
aquitaine.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4
européen)

Conditions d'accès :

L'apprentissage concerne majoritairement les
personnes de 16 à 29 ans révolus (30 ans
moins 1 jour) L'âge maximum peut-être porté
à 34 ans révolus dans certains cas
exceptionnels Le contrat de
professionnalisation peut d'adresser aux
personnes de plus de 26 ans si elles sont
inscrites à Pôle Emploi ou bénéficiaires de
l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
Dans le secteur aéronautique, la nationalité
française et un casier judiciaire vierge peuvent
être exigés

Prérequis pédagogiques :

Etre titulaire d'un bac professionnel
aéronautique option Systèmes.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

La mention complémentaire Aéronautique option Hélicoptères à moteurs à turbines vise à former les futurs techniciens(nes) en maintenance aéronautique. L'apprenant est en contact direct avec l'hélicoptère en ligne de vol - sur piste ou en hangar - et intervient sur l'entretien programmé (petite ou grande visite) et/ou le dépannage. A l'issue de la formation, il(elle) est capable de : - évoluer en pleine connaissance de son environnement de travail - effectuer des actes techniques sur aéronefs dans son domaine de spécialité - réaliser des dépannages simples et complexes en engageant sa responsabilité - travailler en autonomie partielle ou complète dans le champ de ses attributions - connaître la législation aéronautique et les règles de sécurité

Contenu et modalités d'organisation

La formation comporte des périodes en centre de formation (cours théoriques et travaux pratiques sur aéronefs) et en entreprise. Elle couvre les objectifs du référentiel de la Mention Complémentaire établi par le Ministère de l'Education Nationale avec passage d'épreuves spécifiques (ponctuelles et CCF) et de différents modules (QCM, questions ouvertes). Pour l'option Hélicoptères à moteurs à turbines, les modules sont les suivants : M03 Principes essentiels d'électricité M04 Principes essentiels d'électronique M05 Techniques numériques / systèmes d'instrumentation électronique M07 Procédures d'entretien M08 Aérodynamique de base M10 Législation aéronautique M12 Aérodynamique des hélicoptères à turbine, structures et systèmes M15 Turbine à gaz

Durées de la formation *581h en cours du jour *1064h en entreprise
Commentaires sur la durée hebdomadaire Ajustement du planning d'alternance et des modules suivis pour les
candidats déjà titulaires d'une mention complémentaire aéronautique avec modules validés
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé
Commentaires sur la parcours personnalisable Journée type au CFA 8h00-17h30

Validation(s) Visée(s)

MC aéronautique option hélicoptères à moteurs à turbines - Niveau 4 : Baccalauréat
(Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Pas de poursuite d'étude logique : vie professionnelle

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00312579	du 11/09/2023 au 31/08/2024	(33)	AEROCAMPUS AQUITAINE		Non éligible	
00392342	du 09/09/2024 au 29/08/2025	(33)	AEROCAMPUS AQUITAINE		Non éligible	